

## Procès-verbal conseil d'école

Ecole publique Jean de La Fontaine  
33410 CADILLAC

DATE : 6 02 2018

Horaire : 18h00-20h00

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	X	
Mme BONJOUR	Adjointe aux affaires scolaires	X	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
M. TIGNON et M. LEMAYEUX	Coordinateur service enfance CDC	X	
M. DAL' CIN	Mairie de Omet	x	
M. HINNEWINKEL	Mairie de Donzac	x	
Mme FORET	Mairie de Gabarnac		
Mme CHABERT	Mairie de Monprimblanc	x	
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves	x	
Mme BERGEROO	Représentant parents d'élèves	x	
Mme DUISABOU	Représentant parents d'élèves		x
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves	x	
Mme DUTRIAUX	Représentant parents d'élèves	x	
Mme GUITTONNEAU	Représentant parents d'élèves		
Mme JUNCA	Représentant parents d'élèves		x
Mme MOUTON-PERRAT	Représentant parents d'élèves	x	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves		x
Mme SCHVING	Représentant parents d'élèves	x	
Mme SOUPRE	Représentant parents d'élèves	x	
Mme VOYER	Représentant parents d'élèves	x	
M. ASSERMOUH	Représentant parents d'élèves	x	
Mme PAPIN	Représentant parents d'élèves		x
Mme VALADE	Enseignant(e)	X	
Mme MOSSION	Enseignant(e)	X	
Mme DURDOS	Enseignant(e)	X	
Mme LINARES	Enseignant(e)		X
Mme BONNEAU	Enseignant(e)	X	
Mme PUJOL	Enseignant(e)	X	
Mme MINET	Enseignant(e)	X	
Mme DUBOURG	Enseignant(e)	X	
Mme MORCEAU	Enseignant(e)		x
Mme BUGUET	Enseignant(e)	X	
M. WHITEAD	Enseignant(e)	X	
M. PERRIAT	Enseignant(e)	X	
Mme NAVARRO LORENZO	Enseignant(e)	X	
Mme FRIGERIO	Enseignant(e)	X	
Mme MINVIELLE	Maîtresse spécialisée RASED		
Mme BROCA	Maîtresse spécialisée RASED	X	
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		
M. DOUILLARD	Directeur	X	

Préambule : Depuis le 15/01/2018, Giani MAURE effectue son service civique à l'école de Cadillac. Ce service se terminera en juillet 2018. Il est amené à intervenir en classe, dans la cour. Ses missions portent autour de l'éducation à la citoyenneté.

Question des parents pour la Mairie : savoir si le service civique peut intervenir sur la pause méridienne (trop longue avec pas d'activités)

Le Maire répond que ce n'est pas possible mais qu'il a demandé un renforcement de l'encadrement sur la pause méridienne (la réponse devrait arriver rapidement) .

Mme Soligon rappelle qu'il y a déjà eu des services civiques qui ont proposé des activités aux enfants sur la pause méridienne, mais les enfants n'ont pas adhéré et l'expérience n'a pas été probante.

- Effectifs

### Prévision des effectifs pour la rentrée 2018 :

Niveaux	CYCLE 1				CYCLE 2			CYCLE 3		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs constatés (au 6 02 2018)	3	32	34	39	25	38	37	37	39	284
Montée pédagogique (automatique)		3	32	34	39	25	38	37	37	245
Entrées (directeur)	6	29	0	0	0	0	0	0	0	35
TOTAL rentrée 2018	6	32	32	34	39	25	38	37	37	280

Les élèves scolarisés en ULIS sont comptabilisés dans les classes ordinaires.

Effectif moyen à 12 classes et ULIS : 23,33

Effectif moyen après fermeture, soit 11 classes et ULIS : 25,45

- Santé et sécurité

#### Risque incendie

L'exercice a eu lieu le 22 / 01 / 2018. Il s'est bien déroulé en moins de deux minutes.

En maternelle, en cas d'alarme durant le temps de récréation, il faut s'assurer qu'aucune personne ne soit restée dans les bâtiments. L'alarme n'est pas forcément audible dans cette situation.

#### Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

ESSAI ALARME lundi 29/01 à 9h15

Un exercice risque intrusion a été effectué le jeudi 1<sup>er</sup> février en présence de la police municipale. Le scénario choisi et connu des enseignants était l'arrivée d'un intrus reconnaissable par un gilet jaune. Le premier adulte détectant cet intrus devait déclencher l'alarme spécifique. Celle-ci peut être déclenchée de tous les bâtiments scolaires. L'objectif portait prioritairement sur la fuite. Pour cela, il faut connaître la source de danger.

Les élèves ont été préparés à cette nouvelle alarme avec certaines consignes :

- Rester calme.
- Demander le silence.
- Suivre les instructions de l'adulte : s'échapper ou se confiner.

- Projet d'école

#### PEAC

Visite au château de Cadillac (cycle 2 et ULIS).

Exposition temporaire et interactive au niveau de l'architecture (Basic Space)

Visite commentée de plusieurs salles du château

Musique en scène à l'opéra dans le cadre d'un projet départemental sur le thème du portrait Mmes Buguet et Pujol).

Au fil de l'eau : visite d'artistes circassiennes et mise en place d'expérimentations par les élèves. Prochaine visite d'un spectacle des artistes et d'une autre compagnie sur l'île Raymond (M. Whitehead et Mme Minet)

Musique à explorer : projet départemental sur des percussions et de la polyrythmie : spectacle de percussion en décembre à Bordeaux et deux interventions d'un percussionniste avec en finalité la conception d'un spectacle de percussions (Mme Dubourg)

médiathèque : Yaelle Buguet et Pauline Minet participent au projet de la médiathèque « du vent dans les pages ».

Nathalie Bonneau y est allée sur le thème de « petit poilu ».

Aude Pujol et Romain Perriat iront pour travailler sur un autre thème.

Tour de voix, de la compagnie Eclat (Spectacle à La Forge) : comédienne qui chantait des comptines du monde (maternelle et CP).

Théâtre au TNBA en décembre : contes détournés, classes de Virginie Navarro-Lorenzo, Romain Perriat et Pauline Minet

#### Rencontres EPS (CE1-CE2) et cycle 3

Balle ovale

Athlétisme

Ultimate

#### Parcours citoyen :

Développement durable : nettoyage écologique testé à l'école maternelle par le personnel et mis en place définitivement depuis septembre : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, huiles essentielles et savon noir. Ce nettoyage écologique va progressivement se développer sur tous les bâtiments municipaux. Le projet et la mise en œuvre relève de l'initiative d'une personne qui travaille pour la commune (Alexa BONNET). Il n'y a que le liquide vaisselle et la lessive qui ne sont pas fabriqués « maison ». Les produits achetés restent bien évidemment écologiques.

#### Climat scolaire : travail autour des problèmes de violences verbales et physiques

Plusieurs parents ont remonté des faits de violences verbales et physiques sur les différents temps : scolaire, périscolaire et cantine. Depuis novembre, les parents élus ont échangé à plusieurs reprises avec M. Douillard. La communication déjà régulière entre les différents responsables a été renforcée.

Sur le long terme et au niveau scolaire, plusieurs approches sont mises en œuvres :

- Modification de l'organisation de la récréation : quatre enseignants répartis spécifiquement sur des zones de la cour avec le soutien d'AVS.
- Conseils d'élèves en élémentaire
- travail spécifique sur l'empathie en CP avec Mme Bonneau suite au projet avec la médiathèque
- Médiation par les pairs : travail spécifique avec les élèves de CM2. - Apprendre et diffuser la communication non violente.
- Mise en place de jeux à la récréation à l'école maternelle. Ce dispositif va être développé en élémentaire.
- Intervention de Gianni Maure lors des récréations maternelles et élémentaires.

Une diminution des conflits est sensiblement observée. Il faut rester vigilant.

La communication entre les différentes parties, enseignants, mairie et CDC est essentielle.

La mairie informe les enseignants quand il y a un problème sur la pause méridienne. Sur la maternelle, les ATSEM interviennent et peuvent directement faire le lien avec les enseignants concernés. Mme Soligon en informe Monsieur le Maire quand il y en a besoin.

NAP : Après la rentrée des comportements inappropriés ont été observés. Les responsables des NAP ont rencontré le directeur pour voir si les problèmes étaient récurrents aussi à l'école et avec les mêmes enfants. Ils se rencontrent régulièrement pour faire le point sur les situations. Avec le personnel du périscolaire, il y a eu des directives données sur le comportement à adopter pendant la récréation ou pendant les activités. Le moment encore sensible sur lequel ils travaillent encore est la sortie des NAP à 16h30. Ils proposent des activités d'opposition qui permettent de travailler sur les règles du corps à corps. Il y a eu un recadrage collectif auprès des enfants.,

Le directeur rappelle que rester sur des cas particuliers entraîne un effet boule de neige dans les familles.

Il y a des problèmes récurrents de comportement chez certains élèves. La communication avec la famille n'est pas toujours facile pour une prise de conscience des difficultés et sur les attitudes à adopter. Ce travail demande du temps et un climat de confiance. Une surveillance accrue est mise en place.

Les parents élus ont rencontré à plusieurs reprises M. Douillard. Lors de la dernière réunion M. Berthou, Inspecteur de la circonscription Sud-Entre-Deux-Mers était présent. Le sentiment de parents est différent par rapport au ressenti des enseignants sur l'évolution de la situation. Les parents élus présents sont sortis déçus de l'entretien avec M. Berthou, Inspecteur de la circonscription Sud-Entre-Deux-Mers. Ils ont eu l'impression de ne pas avoir été écoutés.

La communication est essentielle entre les acteurs : il faut communiquer directement avec les acteurs et notamment les enseignants car la communication par « on-dit » déforme la vérité et peut prendre une ampleur disproportionnée. Des noms d'enfants reviennent beaucoup dans certaines familles quand il s'agit de violence. Ces parents expriment leur mécontentement.

L'équipe enseignante explique que certains enfants sont stigmatisés. Ce ne sont pas toujours eux les responsables de la situation de violence. Il y a des enfants, en maternelle et en élémentaire, qui connaissent parfaitement les codes de fonctionnement et qui vont « astiquer » ces enfants-là pour qu'ils basculent dans la violence.

Les parents n'ont pas toutes les informations sur les situations de conflits, sur le vécu des enfants. C'est pourquoi il faut se tourner systématiquement vers l'école pour en parler.

Des parents se plaignent du vocabulaire de certains élèves. En effet, les équipes encadrantes recadrent régulièrement des enfants au niveau de mots grossiers. Malheureusement ce vocabulaire est aussi utilisé par certains parents à la sortie de l'école devant les enfants et/ou vers des enfants.

#### • **Organisation du temps scolaire :**

##### **Rentrée 2018 : retour à quatre jours ?**

Mairie : Il y a eu une discussion au sein de la CDC : le retour aux 4 jours a été majoritaire. La Mairie de Cadillac suit donc la majorité.

Monsieur le Maire remercie les animateurs pour la qualité des animations qu'ils ont proposées.

École : En conseil des maîtres, une majorité d'enseignants se sont exprimés pour un retour aux quatre jours.

Parents : Un questionnaire a été distribué dans les cahiers : 71% de familles ont répondu. 72 % souhaitent un retour à 4 jours, 23% n'avaient pas d'avis ou pas assez d'éléments pour se prononcer.

Certains parents soulèvent le fait que les enfants qui vont au centre de loisirs vont se lever de toute façon tous les jours.

Stéphane Tignon rappelle que le projet du centre de loisir se fait autour du rythme de l'enfant et prend en compte les besoins des enfants dans l'organisation des activités.

Certains regrettent ce retour aux quatre jours après un important travail de concertation et de mise en place d'activités. La question du rythme scolaire qui n'est pas adapté reste posée. A ce jour, aucune organisation ne semble idéale d'autant plus que les enfants de maternelle et d'élémentaire ne relèvent pas des mêmes rythmes biologiques.

Aucune organisation proposée ne sera de toute façon idéale pour le rythme.

Vote : \_\_\_ pour le retour de quatre jours : 16

contre le retour de quatre jours : 3

ne se prononcent pas : 5

En conclusion, le conseil d'école vote pour un retour à la semaine de quatre jours.

##### **Horaires scolaires à la rentrée 2018**

Une réunion entre le directeur de Cadillac, la directrice de Loupiac, la mairie de Cadillac et celle de Loupiac a eu lieu récemment. Les enseignants souhaitent avoir deux heures de pause méridienne afin de pouvoir mieux placer les APC sur la pause méridienne.

Les horaires doivent être calés avec ceux de Loupiac à cause d'un transport scolaire commun.

La mairie a statué en accord avec les différentes parties aux horaires suivants pour l'école de Cadillac : 8h30-12h et 14h-16h30

#### • **manifestations autour de l'école**

Vendredi 15 juin fête de fin d'année

Fête de la musique à voir selon l'organisation (les chorales de l'école souhaitent participer à la fête de la musique)

#### **Question de parents :**

Plusieurs familles ont besoin d'une place de parking handicapé. Où en est la place supplémentaire sur le parking des camping-cars ?

Mairie : il y a des contraintes d'accessibilité qui font que ça ne sera pas possible sur le parking des camping-cars. Cela se fera à côté de la place déjà existante. La mise en place prend du temps.

Prochain conseil d'école le 19 juin.

